



FICHE DE CANDIDATURE

Je (Nous) soussigné(s),

Nom : Prénom :

Date de naissance

Nom : Prénom :

Date de naissance

Nom : Prénom :

Date de naissance

Nom : Prénom :

Date de naissance

Coordonnées de contact :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Tel :

- souhaite(ons) candidater pour l'achat d'un lot dans le lotissement de la Ville Even réalisé par la Commune de Pleslin Trigavou
- déclare(ons) avoir pris connaissance du règlement d'attribution des lots et des conditions relatives à la vente
- déclare(ons) avoir pris connaissance du dossier de demande de permis d'aménager du lotissement de la Ville Even et de l'arrêté qui l'autorise

- ☞ déclare(ons) avoir vérifié ma (notre) solvabilité financière pour l'acquisition d'un lot et la construction d'une maison à usage d'habitation
- ☞ m'engage (nous engageons) à ne déposer qu'une candidature
- ☞ m'engage (nous engageons), si je (nous) suis (sommes) désigné(s) attributaire(s), à respecter les conditions relatives à la vente
- ☞ m'engage (nous engageons) à remplir le tableau suivant de manière sincère et exacte, sous peine d'éventuelles sanctions pénales
- ☞ m'engage (nous engageons), en cas de pré-sélection, à fournir à la Commune l'ensemble des pièces justificatives de ma (notre) situation
- ☞ m'engage (nous engageons) à aviser la Commune en cas de changement de situation postérieurement au dépôt de ma (notre) fiche de candidature

Les candidats sont informés de ce que les informations recueillies sur le présent document seront enregistrées dans un fichier informatisé dans le but d'établir une liste de candidats à l'acquisition d'un terrain à bâtir au sein du Lotissement de la Ville Even. Elles seront conservées pendant la durée de la procédure et sont réservées à l'usage de la Commune de Pleslin Trigavou et ne pourront être communiquées qu'au Notaire de la Commune.

Les candidats sont également informés de leur droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation et d'opposition à la prospection en contactant la Commune de Pleslin Trigavou, 2, place du Dr Guy Jourdan, 22490 PLESLIN TRIGAVOU, Tel : 02.96.27.80.03 - Mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr).

- Je (nous) souhaite(ons) que la Commune conserve mes (nos) coordonnées en cas de revente d'un bien du lotissement de la Ville Even dans les 10 ans
- Je (nous) souhaite(ons) que la Commune conserve mes (nos) coordonnées pour me (nous) tenir informé(s) de la commercialisation d'autres terrains dans les 10 prochaines années

QUESTION	REPONSE (à remplir par le candidat)	POINTS (à remplir par la Commune)
1. Qualité de primo-accédant ⁱ de l'un au moins des acquéreurs	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2. Somme des revenus fiscaux des membres du foyer inférieure au plafond PSLA ⁱⁱ	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3. Lieu de résidence	<input type="checkbox"/> au moins un des membres du foyer réside actuellement sur le territoire de la Commune de Pleslin Trigavou <input type="checkbox"/> à défaut, au moins un des membres du foyer réside actuellement sur le territoire d'une Commune de Dinan Agglomération ou du canton de Pleslin Trigavou <input type="checkbox"/> aucun membre du foyer ne réside sur le territoire de la Commune de Pleslin Trigavou, sur le territoire d'une Commune de Dinan Agglomération ou du canton de Pleslin Trigavou	
4. Au moins un des membres du foyer travaille actuellement sur le territoire de la Commune de Pleslin Trigavou, d'une Commune de Dinan Agglomération ou du canton de Pleslin Trigavou ou d'une Commune limitrophe de Pleslin Trigavou	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5. Nombre d'enfants nés ⁱⁱⁱ ayant vocation à être scolarisés en école maternelle ou élémentaire sur la Commune de Pleslin Trigavou dans les 3 prochaines années		
TOTAL		

A

Le

Signature(s)

ⁱ La qualité de primo-accédant est celle qui ouvre droit au prêt à taux zéro, elle est définie au I de l'article L. 31-10-3 du Code de la construction et de l'habitation ; en substance, il s'agit de ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale pendant les deux dernières années ; le texte prévoit toutefois des dérogations et les candidats sont invités à s'y reporter pour en prendre connaissance

ⁱⁱ Les plafonds de ressources pour l'année 2022 sont fixés comme suit :

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafond de ressources en zone C
1	25 318 €
2	33 761 €
3	39 052 €
4	43 273 €
5 et plus	47 482 €

Le montant total des ressources prises en compte pour apprécier ce plafond correspond à la somme des revenus fiscaux de référence de l'ensemble des personnes qui sont destinées à occuper le logement établis au titre de l'année N-2

ⁱⁱⁱ Les grossesses ou adoptions en cours ne doivent pas être prises en considération